

COMMUNE DE MEX

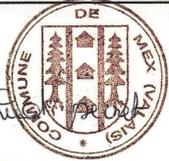
Plan général d'affectation des zones

Echelle 1:10000

LEGENDE

- Zone à bâtir (DSII)
(voir détail plan 1:2000)
- Zone agricole II (DS III)
- Zone de protection de la nature et du paysage d'importance cantonale
- Zone de protection du paysage d'importance communale
- Zone de dépôt de matériaux (DS III)
- Secteur provisoirement non affecté
- Aire forestière
- Pâturages boisés
- Territoire inculte
- Captage SI
- Périmètre de protection de la source du Follet
- Zone de protection des sources de la Chaux
- Source
- Zone de danger faible de glissement de terrain
- Zone de danger moyen de glissement de terrain
- Zone de danger élevé de glissement de terrain
- Zone d'avalanches
- Glissement et niche d'arrachement de la Vaille
- Limite communale
- Projet d'aménagement hydroélectrique des torrents St-Barthélémy / Mauvoisin

Approuvé par l'assemblée primaire : 14 janvier 2000



Homologué par le Conseil d'Etat : en séance du 5 AVR. 2000

Dr. Président: N. G. ...

Droit de sceau: Fr. 40.-

L'atteste:
Le chancelier d'Etat:



Janvier 2000

